



**Décision arrêtant la liste des personnes  
Autorisées à exercer à titre provisoire en France  
la profession d'infirmier à compter du 4 juillet 2022**

**Vu** l'arrêté du 10 juin 2022 prescrivant des mesures nécessaires à la gestion de la sortie de crise sanitaire ;

**Vu** l'instruction n° DGOS/RH1/2022/135 du 17 juin 2022 relative à l'accélération du calendrier de diplomation pour les infirmiers et les aides-soignants, à l'autorisation provisoire d'exercice de la profession d'infirmier ou d'aide-soignant et aux autres dispositifs existants permettant de faire face aux tensions dans les établissements de santé et médico-sociaux (ESMS) ;

**Vu** la ou les demande de délivrance d'autorisation provisoire d'exercice de la profession d'infirmier transmise par l'**IFSI de Pamiers** le 3 juillet 2022 au nom des intéressé(e)s et attestant qu'ils remplissent les conditions prévues au I. de l'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté du 10 juin 2022 susvisé ;

Par ces motifs,

**DECIDE**

**Une autorisation d'exercice provisoire de la profession d'infirmier est accordée aux élèves dont les noms suivent jusqu'au 8 juillet 2022**, date de publication des résultats du jury plénier du 6 juillet (à consulter sur le site de la DREETS Occitanie).

**IFSI de Pamiers**

AGUERA	Morgane, Jeanne
ANGELINA GABARRE	Emilie, Anaïs
BELLIN	Astrid, Danielle
BRUNEL	Emilie
BURGARD	Pollyanna
CARBOTTE	Pauline, Mandy
CARRIE	Edith, Delphine
CORBARIEU	Clémence, Alfréda
COURSÉT	Laure
DANDINE	Anaïs, Eliane
DAYDE	Jessica, Ambre
EINAUDI	Crystale
ESPARZA	Charlotte, Anne-Sophie
FONQUERGNE	Guillaume, Jean

LAMBERT	Quentin, André
LAPEYRE	Rémi
MERLIERE	Lisa, Yvette
MESNIL	Sarah, Pauline
PEIRASSO	Océane
RAMPIN-ROUGER	Jennifer, Juliette
ROBERT	Laurie, Nancy
SAYEGH	Isabelle, May
YENGOYAN	Karen

Pour Le Préfet d'Occitanie,  
Pour le Directeur Régional de l'Economie, de  
l'Emploi, du Travail et des solidarités  
Occitanie  
Le Directeur Régional Adjoint,

  
Régis CORNU